

Conseil du 1^{er} février 2013

Le conseil municipal qui s'est réuni le 1^{er} février a permis de faire le point sur les dossiers en cours. Parmi les principales questions portées à l'ordre du jour,

Locaux du secours catholique

Concernant le projet d'extension des locaux actuels de la croix rouge jouxtant la caserne des pompiers sur un terrain mis à disposition par la commune, le conseil accepte de donner la compétence à la communauté de communes pour la construction, l'entretien et le fonctionnement des nouveaux locaux.

Pôle culturel de la Paix :

Les plans finalisés de l'intérieur du bâtiment ont été présentés au conseil. Ceux de l'extérieur ont fait l'objet d'un large débat, l'objectif étant de privilégier le côté arboré sans pour autant sacrifier des places de parking. Le planning des travaux s'établit comme suit :

8 février : validation de l'avant projet définitif

Mi-février : dépôt du permis de construire

Fin février : établissement du dossier de consultation des entreprises

Fin mars : ouverture des plis

Mai : démarrage des travaux.

Voirie – assainissement :

Le programme 2013 s'inscrit dans la continuité du programme 2012. Concernant l'évacuation des eaux pluviales, les travaux sont en cours impasse du Mottier. Les mêmes travaux sont prévus au Champ Burtin. Quant à la voirie communale, le reprofilage de l'accotement nord de la RD 1079 interviendra lorsque celui entrepris route de Pont de Vaux sera terminé.

La liste des travaux envisagés est ensuite dressée par l'adjoint à la voirie étant signalé que leur exécution sera fonction des crédits disponibles :

Agrandissement du parking rue des Godonnières

Reprofilage de la rue des Clous

Empierrement de l'impasse des Gravelières

Pose d'un tapis d'enrobé rue de la Cressonnière

Abribus

Le conseil met à l'étude l'implantation d'un nouvel abribus à l'intersection des rues du Pré de l'Etang et de de Romanèche, ce qui portera à neuf, le nombre d'abribus sur la commune.

La question des nouveaux rythmes scolaires a été évoquée par le maire. Il a fait part d'une réunion qui se déroulera à Bourg en Bresse le 16 février en présence de tous les maires du département.